

MAIRIE DE BREVAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JANVIER 2021

Convocation du 31 décembre 2020

PRESIDENCE : Thierry NAVELLO

PRESENTS : Julie FLAMAND, René LANNOU, Maryse MAUGUIN, Jean-Pierre SIMENEL, ANNIE ZACCHERINI, Michel ABRAHAM, Estelle HENRY, Hélène CHAUFTON, Jean-Yves SEILLE, Mylène MOREAU, Jacky LECLERC, Gwénaëlle MILON, Julien MOREAU, Christine TOURNAY, Christian FOUCAULT, Myriam DAVI, Sébastien MOLINIER

ABSENTS EXCUSES : Patrick LEMAIRE (Procuration donnée à Michel ABRAHAM),

SECRETAIRE DE SEANCE : Maryse MAUGUIN

En préambule, Mr le Maire présente ses vœux et exprime son enthousiasme à mener les projets à venir avec une équipe qui s'avère motivée et investie.

Le compte rendu de la dernière réunion datant du 4 décembre 2020 est adopté, **à l'unanimité**.

2021-03 : Décision Modificative n°7 : Dissolution du Syndicat Intercommunal de Transport d'Elèves de Dammartin (SITE) : Constatation de l'excédent

La commune a voté par délibération la dissolution du SITE de Dammartin. L'arrêté préfectoral constatant cette répartition ayant été pris en 2020, il est nécessaire de constater l'excédent de fonctionnement de 925.31 € revenant à la commune, sur l'exercice 2020.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, APPROUVE et AUTORISE** Mr le Maire à effectuer l'écriture comptable comme suit :

Fonctionnement			
Dépenses		Recettes	
Chapitre 011/Article 6238	925.31 €	Chapitre 002	925.31 €

2021-04 : Dispositif du YES+ hivernal 2020-2021 : Approbation de la convention avec le Conseil Départemental

Vu le renforcement du dispositif Yvelines Etudiants Seniors (YES) proposé par le Conseil Départemental des Yvelines visant à rompre l'isolement des personnes âgées durant cette période hivernal (décembre 2020, janvier, février et mars 2021) en proposant des visites de convivialité hebdomadaire à domicile et des appels téléphoniques par des étudiants.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, APPROUVE** l'adhésion de la Commune au dispositif YES+ hivernal 2020-2021 et la signature de la Convention définissant les modalités de mise en œuvre du dispositif et du soutien financier apporté

2021-05 : Dispositif YES+ hivernal : Maintien d'un poste non permanent en janvier, février et mars

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, MAINTIENT** l'emploi non-permanent d'Adjoint d'Animation Territorial à temps complet créé par délibération du Conseil Municipal en date du 4 décembre 2020 sur cette période hivernale de janvier, février et mars 2021

2021-06 : Acquisition d'un véhicule utilitaire destiné aux Ateliers Municipaux

Le Jumpy Citroën, véhicule communal âgé de 18 ans, ne passera pas le prochain contrôle technique, qui arrive à échéance le 14 avril prochain. Il convient de le remplacer.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité :**

APPROUVE l'acquisition d'un véhicule utilitaire neuf destiné aux Ateliers Municipaux

AUTORISE Mr le Maire à signer la proposition commerciale du 22/12/2020 n°23561607 concernant l'achat d'un véhicule Peugeot Expert Pro Compact Blue HDI 100 SetS BVM6 d'un montant de 19 489.51 € TTC ainsi que la reprise du Jumpy Citroën de 1 200 € TTC

2021-07 : Convention sur la participation d'un agriculteur au déneigement

Il convient de renouveler la convention avec l'agriculteur qui effectue ces tâches depuis plusieurs années.

Le Conseil Municipal, **à l'unanimité, AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention de participation au déneigement et au salage avec ce même agriculteur pour les 3 hivers à venir.

GESTION

- **Fermeture de la Trésorerie de Bonnières** : elle est effective depuis le 4 janvier 2021 La Commune dépend désormais de la Trésorerie de Mantes-la-Jolie.

- **Population** : l'INSEE nous informe que la population légale au 1^{er} janvier 2021 est de 1 827 (comptage au 1^{er} janvier 2018)

BATIMENTS MATERIEL

Difficulté de Réception de la TNT à la Sergenterie : Un réglage de l'antenne est à faire.

Eglise : Dans le cadre du contrat d'entretien, l'architecte du Conseil Départemental a inspecté le clocher. Un rapport est en cours d'élaboration.

Logement n°3 de la Sergenterie : Il est occupé depuis le 1^{er} janvier dernier à la suite de sa rénovation.

Maison Médicale Provisoire : De nombreuses fuites ont été colmatées

Installation panneaux photovoltaïques : Une étude est en cours avec le SEY. Elle concernerait les ateliers municipaux en visant un intérêt écologique et économique. La Région subventionne les projets de ce type à 50 % pour un montant de dépense plafonnée à 100 000 €. La revente de l'électricité s'élève à 8000 € net par an.

VOIRIE

Eclairage public rue Christian Cheneau : Les lampadaires ont été déplacés le long de la route

Travaux d'Enfouissement HT/MT par ENEDIS : Les différents chantiers entrepris sur la commune par ENEDIS seront remis en état à l'identique suite à un accord établi

Commission Voirie et Sécurité : le 20 janvier 2021 à 18 h afin de préparer le BP 2021

Commission Environnement et Fêtes-Animations : le 27 janvier 2021 à 18 h

FETES ET ANIMATIONS

Programmation 2021 : Elle reprend celle de l'an passé suite à la commission réunie le 6 janvier dernier

Prochaines manifestations : la remise des récompenses le 12 mars prochain, la Fête de la Pentecôte

Les illuminations seront enlevées semaine 2, sous réserve des conditions sanitaires.

INFORMATION – COMMUNICATION

. **Bulletin Municipal annuel** : Les encarts publicitaires totalisent une recette de 7 150 €

A noter : deux oublis en Etat-civil. Un erratum sera publié.

. **Bulletin mensuel** : le Bulletin de février est en cours

. **Téléphonie en Mairie** : un projet est en cours pour renouveler et moderniser le parc

. **Point Fibre** : 80 % des foyers de la commune sont équipés. Des conventions ont été adressées aux copropriétés de plus 4 logements.

CCAS :

- **Colis de Noël** : de nombreux remerciements oraux et écrits. La livraison à domicile a été appréciée.

INTERCOMMUNALITE

CCPIF :

- Conseil Communautaire du 22 décembre 2020

- Réunion de la Commission d'Appel d'Offres le 8 janvier 2021 à 9 h 30 concernant la mise en conformité de 46 branchements à Tripleval et la création d'un aménagement de voies cyclables à Limetz-Villez dans le cadre de la Seine à Vélo

- **Bus numérique** : Les ateliers sont fixés les mardis 16 et 23 février, 2, 16 et 23 mars 2021 de 10 h à 12 h avec la connexion de la Salle des Fêtes. Michel Colin sera associé.

SIVU BREVAL NEAUPHLETTE

- La question relative au doublement de l'abonnement des factures d'eau est toujours en attente de réponse

- Une date de réunion reste à fixer

SIVOS BREVAL NEAUPHLETTE :

- **Restauration scolaire** : un marché sera lancé via le CIG pour la prochaine rentrée scolaire

- **Point protocole sanitaire** : il est bien suivi par les enfants, le personnel et les enseignants

- **Problème d'eau chaude** : la question relative à la possibilité d'avoir de l'eau chaude dans les sanitaires des écoles est posée. Le Sivos sera questionné à ce sujet.

SIVSCP

Le 10 décembre 2020, le Comité Syndical a approuvé le Règlement intérieur et la mise à disposition du personnel communal. Les projets 2021 ont été évoqués avec la clôture grillagée des terrains de tennis et l'éclairage en Leds de l'ensemble des terrains de sport en vue du prochain Budget.

Mission Locale :

- Annie Zaccherini est élue au Conseil d'Administration

INFORMATIONS - QUESTIONS

- **Décès de Mr Philippe ROBIN** : remerciements

- **Dossier sécheresse** : une information sera rédigée dans le Mot du Maire du mois de Mars

- **La gare et les horaires** : Ils ne conviendraient pas aux usagers. La Commune a effectué des démarches en ce sens auprès de la Région, compétente en la matière. Les améliorations pressenties sont contrariées par la situation sanitaire. Le Collectif est à contacter.

- **Permanences du Samedi matin**

Les accueils du samedi matin ont été pointés sur cette année 2020. Après analyse et discussion, le nombre de permanences mensuelles du Samedi matin passe de 2 à 1. La permanence retenue est le 1^{er} samedi de chaque mois. A la place, des rendez-vous pourront être pris les après-midis pour diverses démarches.

Elections Départementales et Régionales :

A priori, elles seront organisées en double scrutin en juin prochain. Un appel à volontaires pour la tenue des bureaux sera effectué.

Vaccinodrome :

Bréval s'est portée volontaire.

Date de la prochaine réunion de conseil : vendredi 5 février 2021 à 20 h

N'ayant plus de question en instance, la séance est levée à 22 h 20